



Le professeur Pantaleimon Giannakopoulos affirme avoir ramené de la sérénité au sein de Curabilis. LAURENT GUIRAUD

dans mon métier. Cet individu purgeait une peine; il n'était pas au bénéfice d'une mesure. Il était donc moins observé sur le plan psychiatrique. À Curabilis, le contrôle est très serré toute la journée, dans les ateliers, les groupes de parole mais aussi dans les contacts informels. En prison, le fait de passer inaperçu peut être considéré comme un signe d'amélioration. Pas à Curabilis. Certaines situations nous dépassent parfois mais la marge d'observation est beaucoup plus grande.

En juin 2016, vous proposiez de créer un grand institut de psychiatrie forensique, intégrant notamment les soins psychiatriques au Département de la sécurité. Cela avait provoqué un tollé. Que reste-t-il de ce projet?

Ce projet n'était absolument pas celui d'un grand institut comme vous le décrivez. Il s'agit d'une interprétation faite à l'époque. Les décisions prises ont permis de séparer les soins pour les peines et les mesures. Ce qui m'importe toujours, c'est la cohérence du début à la fin de la chaîne des mesures. On n'y est pas encore. Depuis on a créé le Service des mesures institutionnelles, que je dirige et qui s'occupe des soins psychiatriques. De son côté, le Service de médecine pénitentiaire supervise les soins somatiques et psychiatriques en milieu

«Fabrice A. purgeait une peine; il n'était pas au bénéfice d'une mesure. Il était donc moins observé sur le plan psychiatrique. À Curabilis, le contrôle est très serré toute la journée, dans les ateliers, les groupes de parole mais aussi dans les contacts informels»

Pantaleimon Giannakopoulos
Directeur médical de la prison-hôpital Curabilis

de détention ordinaire (*ndlr: dirigé par Hans Wolff, un médecin des HUG*). On fonctionne en bonne intelligence. D'un commun accord, nous avons proposé, si le projet de la prison des Dardelles voit le jour, de prévoir quelques lits de crise dans la prison pour éviter une hospitalisation à Curabilis en cas de crise psychiatrique.

La séparation entre la Santé et la Sécurité n'existe plus, Mauro Poggia chapeaute les deux. Cela change-t-il quelque chose pour Curabilis?
Cela n'a changé ni les orientations ni le quotidien car les projets avaient été définis par MM. Maudet et Poggia.

Associée à une prise en charge naïve et laxiste, la sociothérapie a été ébrépillée après l'assassinat d'Adeline. Qu'en est-il aujourd'hui?

Ce mot est devenu tabou depuis 2013. On a arrêté la sociothérapie, paralysés par la crainte de ne pas en maîtriser le contenu. La réalité, c'est que les personnes en détention ordinaire avec des troubles de la personnalité vont un jour retourner dans la société. Comment les préparer pour qu'elles ne soient pas nuisibles? Il faut les accompagner et cela implique un regard mixte socio-éducatif, avec une supervision médicale - ce qui manquait à l'époque de la Pâquerette. Les personnalités

qui souffrent de troubles dys-sociaux ont besoin d'être confrontées à la frustration et à la contrainte.

Paradoxalement, en supprimant la sociothérapie, vous dites que l'on n'a pas tiré les leçons du drame.

Le drame a notamment permis de structurer les soins psychiatriques pour les détenus sous le coup d'une mesure. Mais pour ceux qui purgent une peine avec des troubles de la personnalité, il reste un réel travail à faire pour envisager l'après-prison.

Vous exprimez une inquiétude particulière pour les jeunes.

Avec l'accord de Pierre Maudet et Mauro Poggia, nous avons créé à Curabilis une unité pour les jeunes adultes. Certains ont un profil particulièrement inquiétant. Leur réhabilitation sociale semble difficile. Alors qu'ils ont commis des crimes d'ordre sexuel ou des agressions graves, je suis parfois frappé par leur froideur, leur détachement. Il y a un travail important à faire au niveau de l'empathie afin de rendre l'autre moins transparent. Fait nouveau, ces jeunes viennent d'assez bons milieux socioculturels, sans problème de maltraitance particulier. Mais ils ont un rapport altéré au monde des émotions. Un peu comme dans «Orange mécanique».

Les TPG excluent leur électricien d'En Chardon

L'enquête judiciaire sur les saisies de salaire des ouvriers contraint les TPG à stopper net les travaux

La pression a été trop forte. Vendredi après-midi, les TPG ont annoncé la suspension des travaux liés aux installations électriques sur le chantier du dépôt d'En Chardon, le long de la route de Meyrin.

À partir du samedi 15 juin, la société italienne mandatée pour effectuer les travaux d'électricité sera interdite d'accès au chantier. «Cette mesure fait suite à une décision prise par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) de l'État de Genève», écrivent les TPG.

Cette décision est la conséquence d'une affaire révélée dans les médias il y a quelques semaines quand les syndicats ont découvert que des ouvriers italiens se voyaient ponctionner une partie de leur salaire. S'ils bénéficiaient d'un contrat conforme à la CCT de la

branche, les ouvriers avaient au préalable été contraints d'ouvrir un compte dans un établissement bancaire italien et de donner une carte bancaire à l'entreprise intérimaire qui les avait recrutés. Des sommes conséquentes leur étaient alors prélevées, atteignant parfois plus de 1000 euros sur leur salaire mensuel. Quant à l'électricien italien qui a remporté le mandat, il a toujours affirmé ne pas être au courant de la pratique de la société intérimaire.

Cette affaire n'a pas manqué de faire des remous politiques. Après la colère du patronat genevois - il avait averti des risques en 2017 face à une offre jugée excessivement bon marché - le Grand Conseil a voté une résolution exigeant l'arrêt des travaux d'électricité la semaine dernière.

Aujourd'hui, alors qu'une enquête judiciaire est en cours, les TPG «planchent sur la manière la plus efficace de s'organiser suite à cette interdiction».

Luca Di Stefano
@LucaDiStefano10

Six communes publient leurs archives en ligne

Une plateforme internet regroupe les inventaires de Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Coligny, Lancy et Meyrin

Les archivistes de six communes genevoises ont décidé de mettre en commun leurs compétences. Ils viennent de lancer sur le web une plateforme partagée qui regroupe les inventaires des archives historiques de Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Coligny, Lancy et Meyrin. Celle-ci offre aux Genevois un accès facilité aux documents existants. Par exemple? Les procès-verbaux des séances des Délibératifs, des photos, des peintures, divers registres ou encore d'anciens plans.

«C'est une exigence légale de rendre accessible le patrimoine des communes», précise Roxane Pagnamenta, archiviste de Chêne-Bougeries.

Plutôt que de travailler chacun dans notre coin, nous nous sommes dit: autant collaborer. Pourquoi ne pas avoir intégré d'autres communes genevoises à ce projet? «Nous travaillions déjà ensemble et toutes les communes ne disposent pas d'archivistes», répond-elle, précisant que les municipalités pourront toujours rejoindre le projet ultérieurement.

Pour lancer leur plateforme, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Coligny, Lancy et Meyrin se sont inspirées du portail des archives des communes vaudoises. Roxane Pagnamenta précise toutefois que toutes les archives communales ne sont pas mentionnées sur le web. «Tous les documents n'ont pas pu être numérisés», détaille-t-elle.

Céline Garcin
@CelineGarcin

En bref

Élections du pouvoir judiciaire: dates connues

Ministère public Le Conseil d'État a fixé la date de l'élection des magistrats du pouvoir judiciaire, et donc du procureur général, au dimanche 26 avril 2020. Le second tour aura lieu le dimanche 17 mai 2020. **L.D.S.**

La Journée de la sécurité à Thônex

Événement Ce samedi 15 juin, les sapeurs-pompiers de la commune de Thônex organisent la Journée de la sécurité. Démonstration, prévention et recrutement au programme, de 11 h à 17 h, à l'avenue de Thônex 40. Les policiers cantonale et municipale, les sapeurs-pompiers de l'aéroport et la Rega, notamment, seront présents. **L.D.S.**

Le tunnel de Carouge fermé trois nuits

Circulation L'Office cantonal du génie civil annonce la fermeture du tunnel de Carouge du lundi 17 au jeudi 20 juin de 20 h 30 à 5 h pour des travaux d'entretien annuels. Des déviations seront mises en place par le rondou de Carouge, les rues Ancienne et Joseph-Girard et la place Sigismund. **L.D.S.**

PUBLICITÉ

OSR
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
OSR.CH
022 807 00 00

DIMANCHE 16.06.2019 11H00
BÂTIMENT DES FORCES MOTRICES GENEVE

Olivier Bombrun, Laurent Fabre
trompettes
Alexis Crouzil
cor
Alexandre Faure
trombone
Ross Knight
tuba

EWALD
Quintette pour cuivres N° 3 en ré bémol majeur op. 7

MOUSSORGSKI
Tableaux d'une exposition, arrangement pour quintette de cuivres

Sponsor exclusif de la série: CREDIT SUISSE
Partenaire de diffusion: RTS
Partenaire radio: ESPACE 2

Avec le soutien de: [Logos des institutions]